

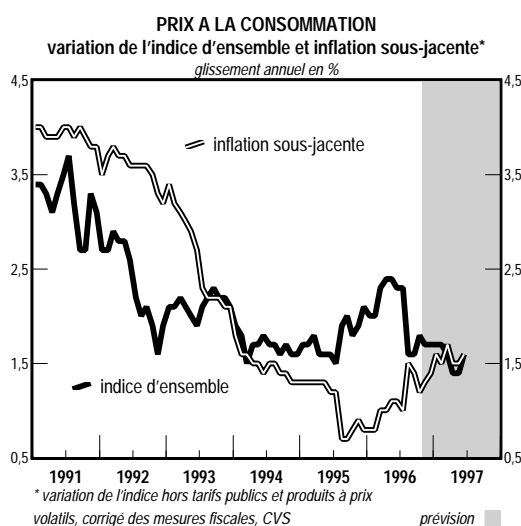
# Prix à la consommation

Au second semestre de 1996, et tout particulièrement au troisième trimestre, les prix à la consommation - prix des produits manufacturés et des services du secteur privé principalement - ont enregistré un ralentissement plus marqué que d'habitude. Ce ralentissement a été accentué en glissement annuel par la fin de l'effet du relèvement du taux normal de TVA d'août 1995. Alors qu'il était à 2,3% en juin 1996, ce glissement annuel s'établirait à 1,7% en décembre. Les prix retrouveraient ainsi le faible rythme de progression observé au premier semestre de 1995. L'inflation sous-jacente<sup>(1)</sup> remonterait à 1,4% fin 1996 contre 1,1% en juin (la baisse mécanique des prix hors taxes, qui avait en partie compensé la hausse de la TVA, sortant progressivement du calcul du glissement annuel).

Le bas niveau des taux d'utilisation des capacités de production, l'accroissement modéré des coûts de production ainsi que la faible progression des prix des produits importés contribuent à limiter l'inflation au second semestre de 1996. La hausse des prix des produits manufacturés serait néanmoins un peu plus marquée en fin d'année, notamment dans le secteur de l'automobile, avec la suppression de la prime "qualité" fin septembre (cette prime étant analysée comme une baisse des prix). La faiblesse des évolutions salariales prévues pour le second semestre de 1996 et des facteurs saisonniers exercent une influence modératrice sur le prix des services du secteur privé. Enfin, les prix subiraient les effets contrastés de certains facteurs exogènes à la fin de l'année : une hausse des prix du tabac est prévue en décembre 1996 et les cours du pétrole, qui ont atteint un haut niveau au troisième trimestre, devraient baisser au cours du quatrième. Globalement, le glissement annuel des prix à la consommation s'établirait à 1,7% fin décembre 1996.

## +1,6% en glissement annuel fin juin 1997

La modération des prix prévaudrait toujours au premier semestre de 1997. L'amélioration conjoncturelle de l'activité devrait permettre des gains de productivité. De plus, les évolutions salariales resteraient modérées au premier semestre et les coûts des consommations intermédiaires n'augmenteraient pas de façon sensible. Les tensions demeureraient donc faibles sur les coûts de production et les taux d'utilisation des capacités de production resteraient à un niveau peu élevé en dépit du redémarrage de l'activité comme on l'avait observé lors de la reprise de 1994. Enfin, les prix des produits pétroliers baisseraient et ceux des services publics dé-



céléraient fortement. Toutefois, plusieurs éléments joueraient à la hausse : orientation à la hausse des prix des viandes, accroissement des prix des services du secteur privé et des produits manufacturés, avec la reprise des augmentations traditionnelles dans l'automobile et, surtout, prise en compte des augmentations du prix du tabac.

Au total, le glissement annuel des prix, comme l'inflation sous-jacente, s'établirait à 1,6% en juin 1997. Ce rythme est proche de celui constaté en 1994 et au premier semestre de 1995, avant le relèvement de la TVA.

## Décélération attendue pour les produits pétroliers

Les prix des produits pétroliers se sont fortement accrus pendant les premiers mois de 1996, avec le relèvement de la TIPP en janvier, puis surtout la poursuite de la hausse des cours mondiaux. Après une baisse sensible au mois de juin, ils ont enregistré de fortes augmentations aux mois de septembre et d'octobre. Dès la fin de 1996, les prix des produits pétroliers diminueraient, intégrant la détente des cours du pétrole brut. Au premier semestre de 1997, ce mouvement se poursuivrait.

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS.

La hausse de la TIPP au 11 janvier 1997 devrait être égale à près de la moitié de celle de janvier 1996. Ainsi, après 6,6% en juin 1996, le glissement annuel des prix des produits pétroliers s'établirait à 8,4% en décembre 1996 puis diminuerait à 3,9% en juin 1997. Cette baisse aurait un impact de 0,2 point (dont 0,04 pour la TIPP) sur l'indice d'ensemble.

Avec une très faible hausse des prix de l'électricité au quatrième trimestre de 1996, les prix énergétiques augmenteraient en glissement annuel de 4,8 % à la fin de l'année 1996 (contre 4,6% en juin 1996) et ralentiraient jusqu'à 2,1% en juin 1997.

### Modération pour les produits alimentaires et manufacturés

Les mauvaises conditions climatiques du premier trimestre de 1996 ont entraîné de fortes hausses des prix des produits frais. A contrario, des facteurs climatiques particulièrement favorables cet été ont entraîné des surproductions dans le secteur des produits frais et donc d'importantes baisses de prix, essentiellement à la fin du troisième trimestre. Ces diminutions ont contribué au ralentissement de l'indice général des prix au cours de l'été. Hors effet saisonnier habituel, les prix des produits frais augmenteraient légèrement à la fin de 1996 et au premier trimestre de 1997. Par ailleurs, les prix des viandes bovines, orientés à la baisse au troisième trimestre de 1996, ont affecté l'évolution des prix des viandes.

Globalement, le glissement annuel des prix des produits alimentaires serait de 0,9% en décembre 1996, après 1,2% en juin. Avec une évolution à la hausse des prix des viandes et l'augmentation des droits des boissons alcoolisées autres que le vin en janvier 1997, il s'établirait à 1,5% en juin 1997.

Au premier trimestre de 1996, un phénomène saisonnier (la fin de la période des soldes) s'est ajouté aux effets différés du relèvement du taux normal de TVA pour entraîner une accélération du prix des produits manufacturés. De nombreuses promotions dans l'automobile accompagnant la prime "qualité" expliquent de fortes baisses de prix au troisième trimestre. Après une hausse en octobre liée à la suppression de la prime au 30 septembre, les prix des automobiles devraient se stabiliser à la fin de 1996 et reprendraient une croissance plus régulière en début d'année 1997. Par ailleurs, en 1997, les soldes dans l'habillement-chaussures devraient conserver leur saisonnalité traditionnelle, mais verraient leur durée passer de 8 à 6 semaines. Globalement, la hausse des prix des produits manufacturés passerait de 1,7% en juin à 0,9% en décembre 1996. Elle remonterait ensuite légèrement jusqu'à 1,0% en juin 1997.

### Léger redressement pour les services du secteur privé et les loyers

Les prix des services du secteur privé ont fortement décéléré au cours du second semestre de 1996. En effet, certains secteurs comme les salons de coiffure et instituts de beauté, les cafés et restaurants ou les services des garagistes ont enregistré des augmentations de prix

## LES PRIX A LA CONSOMMATION

(Évolution en %)

Groupes de produits (et pondérations 1996)	Glissements semestriels <sup>(1)</sup>					Glissements annuels <sup>(1)</sup>			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
Alimentation (20,2 %)	1,8	-0,3	1,5	-0,6	2,0	1,0	1,5	0,9	0,9	1,2	1,2
Produits manufacturés du secteur privé (33,1 %)	0,3	0,9	0,7	0,2	0,9	0,3	1,2	0,9	0,5	0,8	1,1
Services du secteur privé (19,8 %)	1,4	1,7	1,5	0,5	1,8	2,5	3,1	2,0	2,8	2,7	2,8
Énergie (8,3 %)	1,9	1,6	3,0	1,7	0,2	-0,2	3,6	4,8	1,6	1,9	4,8
Autres tarifs publics (6,6 %)	0,7	1,8	1,8	0,4	1,9	6,4	2,5	2,2	5,6	3,3	2,6
Loyers-eau (6,6 %)	1,7	1,4	1,5	1,0	1,8	3,8	3,2	2,5	4,0	3,2	2,8
Santé (5,6 %)	1,9	0,3	0,8	0,1	0,6	2,8	2,2	0,9	1,5	3,2	1,2
<b>ENSEMBLE (100 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>
<b>Ensemble hors énergie (91,8 %)</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
<b>Ensemble hors tabac (98,1 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>
<b>Inflation sous-jacente <sup>(2)</sup></b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>			

■ Prévission

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Ensemble hors tarifs publics et produits volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS. Les mesures fiscales recouvrent principalement les variations de taux de TVA, la majoration des droits sur les alcools et les différentes mesures concernant les véhicules (Cf. Informations Rapides n° 179 du 27 juin 1996)

nettement plus modérées que dans le passé. Par ailleurs, les prix des services d'hébergement et des spectacles ont subi un fort repli saisonnier<sup>(2)</sup>, contribuant à la diminution du glissement annuel des prix des services du secteur privé. Au premier semestre de 1997, les prix des services du secteur privé reviendraient sur leur rythme tendanciel après les faibles hausses du second semestre. La répercussion du relèvement du droit sur les alcools contribuerait à l'accélération du prix des cafés. Ainsi, le glissement annuel passerait de 3,1% en juin 1996 à 2,0% en décembre 1996 et croîtrait jusqu'à 2,4% en juin 1997.

Les prix des loyers et de l'eau seraient en légère baisse jusqu'en décembre 1996, 2,5% contre 3,0% en juin, baisse qui s'explique essentiellement par la décélération de l'indice des loyers du secteur libre. En revanche, ils accéléreraient légèrement au cours du premier semestre 1997, à la suite, notamment, d'une augmentation de l'indice du coût de la construction aux deux premiers trimestres de 1996. Ainsi, le glissement annuel des prix des loyers et de l'eau atteindrait 2,8% en juin 1997.

### **Baisse pour les services publics mais hausse sensible pour le tabac**

Le secteur des télécommunications a enregistré de fortes baisses de prix au cours de l'été, conséquence d'un rééquilibrage tarifaire en vue de l'ouverture à la concurrence. Ces prix devraient rester stables d'ici la fin de l'année. Bénéficiant aussi d'une baisse inhabituelle des tarifs aériens<sup>(3)</sup> au mois d'août, les prix des services du secteur public baisseraient au second semestre de 1996. Ainsi, le glissement annuel des prix des services du secteur public diminuerait entre juin et décembre 1996

(de 1,0% à 0,2%). Au premier semestre de 1997, certaines augmentations tarifaires traditionnelles du début d'année n'auraient pas lieu, ce qui freinerait l'évolution des prix. Les prix des services du secteur public diminueraient de 0,6% en glissement annuel en juin 1997.

Dans le cadre du plan de maîtrise des dépenses de santé, les prix des services de santé sont restés stables au second semestre de 1996. En glissement annuel, ils progresseraient ainsi de 0,9% en décembre 1996, après 1,1% au mois de juin. Les augmentations de prix devraient être modérées au cours de l'année 1997. Elles devraient se concentrer sur les analyses de laboratoire et les transports sanitaires. Au total, le glissement annuel des prix des services de santé atteindrait 0,7% en juin 1997.

Une hausse des prix du tabac (+8%) est prévue le 20 décembre. Elle entraînerait, pour le mois de décembre, une hausse moyenne de 3%, élevant le glissement annuel des prix du tabac à 6,9% à la fin de 1996. En 1997, l'effet en mois plein de cette augmentation, ainsi que la nouvelle hausse (+1,2%) annoncée pour le 5 mai 1997, devraient porter le glissement annuel à 9,1% en juin 1997, ce qui correspond à un impact de 0,1 point sur l'indice d'ensemble au premier semestre de 1997.■

---

(2) *Le traitement statistique de ces postes a été modifié au cours de l'été pour mieux prendre en compte le caractère saisonnier des dépenses correspondantes.*

(3) *Les télécommunications et les transports aériens restent, dans les nomenclatures utilisées pour l'instant, au sein du secteur public.*

# Emploi

Au cours de l'année 1995, les secteurs marchands non agricoles (SMNA) ont créé 105 000 emplois salariés supplémentaires. Après avoir stagné au premier semestre de 1996, l'emploi salarié des SMNA baisserait de 0,3% dans la seconde moitié de l'année, reculant ainsi d'environ 40 000 sur l'ensemble de l'année. Cette baisse résulterait, d'une part, de la poursuite de la réduction des effectifs dans l'industrie manufacturière et du bâtiment-génie civil et agricole et, d'autre part, d'une moindre augmentation dans le secteur tertiaire marchand. Les résultats dans les services et les commerces doivent toutefois être interprétés avec prudence du fait du nombre important de petits établissements non couverts par la statistique infra-annuelle.

Le redémarrage de l'activité n'exercerait qu'avec retard ses effets sur l'emploi dont le recul ralentirait début 1997 et ne s'interromprait qu'au printemps.

## Nouvelle dégradation de l'emploi manufacturier

Dans l'industrie manufacturière, les effectifs salariés se sont réduits depuis la mi-1995 (-0,4% au second semestre de 1995). Cette dégradation s'est nettement amplifiée au cours de l'année 1996, le glissement annuel devant atteindre -2,0% en fin d'année. Dans le prolongement de la tendance du second semestre de 1996, mais à un rythme légèrement atténué, l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière baisserait d'environ 0,6% au premier semestre de 1997.

L'industrie des biens d'équipement (hors automobile) a été créatrice d'emploi jusqu'au premier semestre de 1995. Le ralentissement de la production a entraîné par la suite une baisse de l'emploi, baisse qui s'est accentuée en 1996 (-1,7% en glissement annuel). Malgré une

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
<b>Salariés des secteurs marchands non agricoles</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>14482</b>	<b>14589</b>	<b>14545</b>
Industrie (y compris BGCA)	0,1	-0,6	-1,3	-1,1	-0,6	-0,6	-0,5	-2,4	5406	5379	5252
Industries agro-alimentaires	-0,7	0,5	-0,8	0,2	-0,4	-0,4	-0,2	-0,6	528	527	524
Énergie	-0,6	-0,3	-0,4	-1,0	-0,6	0,3	-0,9	-1,4	248	246	243
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,4	-1,6	-2,3	-2,2	-1,0	0,4	-2,0	-4,5	1181	1157	1105
Industrie manufacturière	0,4	-0,4	-1,1	-0,9	-0,6	-1,0	0,0	-2,0	3448	3448	3380
dont:											
<i>Biens intermédiaires</i>	0,8	-0,2	-1,0	-0,3	-0,4	-0,6	0,6	-1,3	1101	1107	1093
<i>Biens d'équipement</i>	0,8	-0,2	-0,8	-0,9	-0,5	-0,5	0,6	-1,7	1029	1035	1018
<i>Automobile</i>	0,5	0,7	-1,5	-1,0	-0,9	-2,7	1,2	-2,5	325	329	321
<i>Biens de consommation</i>	-0,3	-1,2	-1,6	-1,4	-0,7	-1,5	-1,6	-2,9	993	977	949
Tertiaire marchand	1,0	0,5	0,7	0,2	0,1	2,3	1,5	0,9	9077	9210	9293
dont :											
<i>Commerces</i>	0,6	0,5	0,7	-0,3	-0,2	1,2	1,1	0,3	2189	2213	2220
<i>Transports-télécom.</i>	0,6	0,1	0,7	-0,8	-0,2	0,1	0,7	-0,1	1357	1367	1365
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,4	0,8	1,0	0,9	0,4	3,8	2,2	1,9	4844	4952	5044
<i>Banques-assurances</i>	-0,2	-0,8	-0,6	-1,5	-0,4	0,5	-1,0	-2,1	686	679	665
<b>Tertiaire non marchand (y compris CES)</b>						<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>0,3</b>	<b>4758</b>	<b>4828</b>	<b>4843</b>
<b>EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)</b>						<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>22076</b>	<b>22207</b>	<b>22105</b>

Prévision

demande encore élevée en 1996, mais en raison d'un partage du marché intérieur défavorable à la production nationale, l'emploi dans l'industrie automobile serait en net recul. Avec des perspectives de production mal orientées en fin d'année 1996, le recul de l'emploi s'y poursuivrait au début de 1997.

Dans le secteur des biens intermédiaires, la baisse des effectifs au premier semestre de 1996, se prolongerait à un rythme moindre sur la seconde moitié de l'année et au premier semestre de 1997. Dans les biens de consommation, les effectifs ont baissé depuis le second semestre de 1995 d'environ 1,5% en moyenne par semestre. Cette tendance se prolongerait sur la première moitié de l'année 1997, mais de façon atténuée.

Les effectifs du secteur "Bâtiment-génie civil et agricole" avaient déjà diminué en 1995 (environ 25 000 destructions nettes d'emplois). La dégradation de l'emploi tout au long de l'année (-0,4% au premier semestre, -1,6% au second) s'est poursuivie au premier semestre de 1996, en ligne avec l'évolution de la production du secteur. Ce mouvement devrait s'atténuer à la mi-1997, l'activité apparaissant un peu mieux orientée en début d'année.

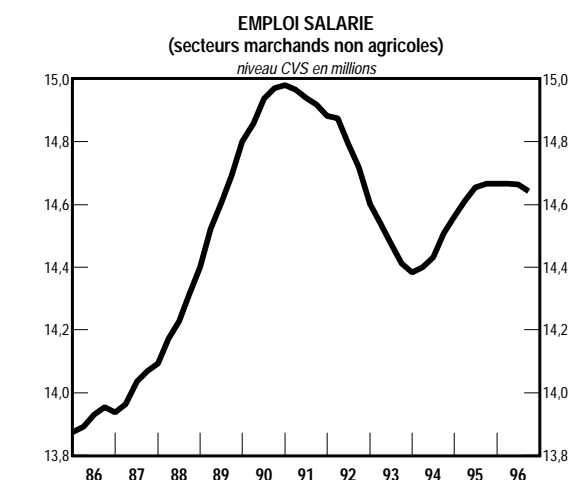
### Moindre accroissement dans le tertiaire marchand

Après deux années de quasi-stabilisation, les effectifs du secteur tertiaire marchand ont crû en 1994 de 2,3%, soit 210 000 créations nettes d'emplois et, hors intérim, de 1,6%. Ils ont augmenté en 1995 de 1,5%, mais avec une stagnation de l'emploi intérimaire au cours de l'année. L'emploi salarié du tertiaire marchand a continué de progresser au premier semestre de 1996 (+0,7%). Dans la seconde moitié de l'année 1996, il enregistre une décélération sensible qui se poursuivrait au premier semestre de 1997.

Le secteur de l'intérim est compté conventionnellement dans le secteur des services aux entreprises (en 1994, sur 100 personnes en mission d'intérim, 55 étaient employées dans l'industrie, 22 dans la construction et 23 dans le secteur tertiaire). Ce secteur stagne depuis 1995, subissant le ralentissement de l'activité dans l'industrie et dans la construction.

Hors intérim, les effectifs du tertiaire marchand ont progressé en 1995, aussi bien dans les commerces, les transports et les secteurs des services aux ménages et aux entreprises ; toutefois, l'emploi salarié des banques et des assurances a diminué. En 1996, la progression de l'emploi dans le tertiaire marchand (+0,9%) ne concernerait plus que les services ; dans les commerces et les transports-télécommunications, l'emploi serait proche de la stabilisation.

Dans le tertiaire non marchand, la forte croissance des effectifs sur l'année 1994 (+84 000) provenait pour plus des deux tiers du développement des emplois aidés :



contrats emploi-solidarité (CES) et contrats emplois consolidés (CEC). Les restrictions budgétaires avaient freiné les entrées en CES sur les derniers mois de 1995. Mais la réduction conséquente des effectifs avait été compensée par l'augmentation des CEC. Au total, le nombre de bénéficiaires de ces deux dispositifs avait légèrement augmenté en 1995 (+13 000) mais les emplois des CES et des CEC se tassaient en 1996. La progression de l'emploi en 1995 dans le tertiaire non marchand (+1,5%) s'expliquerait aussi par le développement des emplois de services<sup>(1)</sup> à domicile, lié en partie à la mise en place du chèque emploi-service. Ce type d'emploi continuerait de progresser en 1996. L'emploi dans le secteur tertiaire non marchand, pris dans son ensemble, augmenterait très légèrement en 1996.

Le nombre des non-salariés avait chuté en 1995, sensiblement au même rythme qu'en 1994, soit une baisse de l'ordre de 50 000 pour chacune des deux années. En 1996, cette réduction de l'emploi non salarié devrait s'amplifier tout particulièrement, du fait de la conjoncture difficile du secteur de la construction. Au total, la baisse de l'emploi non salarié serait proche de 75 000 en glissement sur l'année 1996.

Après trois années de diminution, l'emploi total avait augmenté de 1,0% en 1994 soit 210 000 créations nettes d'emplois. A la suite du ralentissement économique apparu à la mi-1995, l'emploi total n'a progressé que de 0,6% en glissement annuel, soit environ 130 000 postes de travail supplémentaires en 1995. Avec le prolongement du ralentissement conjoncturel au premier semestre, la baisse de l'emploi total en 1996 pourrait atteindre 0,5% en glissement annuel, soit près de 100 000 destructions nettes d'emplois.■

(1) classés conventionnellement dans les secteurs non marchands (Nomenclature d'activités et de produits).

# Chômage

Le chômage au sens du BIT augmente depuis juillet 1995, fortement d'octobre 1995 jusqu'en mars 1996 (45 000 par mois), moins par la suite (15 000 par mois). En septembre 1996, le taux de chômage au sens du BIT a dépassé le niveau élevé atteint en mars 1994, (12,5%). Entre l'été 1995 et la fin 1996, le taux de chômage passerait de 11,4% à 12,7%.

## L'accroissement du chômage touche surtout les hommes et les jeunes

Cette évolution générale est plus marquée chez les hommes que chez les femmes : dans tous les groupes d'âge, le chômage augmente davantage pour les premiers que pour les secondes. Aussi, les hommes qui constituaient 46,5% des chômeurs au sens du BIT en juillet 1995, en représentent-ils 48% en octobre 1996.

Le taux de chômage s'accroît dans les trois groupes d'âge, mais beaucoup plus fortement chez les plus jeunes : il a progressé de 2,3 points entre juillet 1995 et octobre 1996 contre 1,1 pour les personnes de 25 à 49 ans et 1,2 pour les plus âgés. La forte croissance du chômage des moins de 25 ans a touché tout particulièrement les jeunes hommes. En effet, le taux de chômage des hommes de moins de 25 ans a progressé de 3 points depuis l'été 1995 pour atteindre 21,2% en octobre 1996. Dans le même temps, chez les femmes de cet âge, il augmentait de 1,5 point à 29,4 %.

Quelques hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la situation des jeunes hommes sur le marché du travail. Elle résulterait de la dégradation, depuis le troisième trimestre de 1995, de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment. Les femmes bénéficieraient, au

contraire, du maintien de l'emploi dans le tertiaire. De plus, les jeunes gens y seraient plus sensibles que leurs aînés car, plus fréquemment engagés sur des contrats temporaires, ils sont les premiers touchés par le ralentissement de l'activité. L'examen des flux à l'ANPE paraît confirmer cette hypothèse. Le fort développement des entrées qu'on y observe à partir du troisième trimestre 1995, provient en partie d'un afflux des inscriptions consécutives à une fin de CDD ou de mission d'intérim. Dans la même période, le taux de chômage des jeunes hommes était en forte progression de 0,5 point de fin juillet à fin septembre, alors que celui des autres personnes restait stable. Enfin, si, depuis le début de l'année 1996, les inscriptions à l'ANPE suite à une fin de CDD ont baissé, les premières entrées augmentent.

Les dispositifs d'insertion en faveur des jeunes n'ont pu empêcher cette évolution. Ainsi, les contrats en alternance se sont à peine maintenus au niveau de l'année précédente (229 000 entrées sur les dix premiers mois de 1996, contre 241 000 entre janvier à octobre 1995). Par ailleurs, la création du Contrat initiative emploi jeunes (mai 1996) est trop récente pour limiter l'évolution du chômage de cette catégorie.

## Le chômage de longue durée progresse

Globalement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE a recommencé à croître à partir du mois d'août après avoir baissé pendant cinq trimestres consécutifs. La réinsertion des chômeurs de longue durée a pu certes être rendue plus difficile par le ralentissement, observé depuis le mois de septembre, des entrées en Contrats Initiatives Em-

### TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT<sup>(1)</sup>

	Niveaux en fin de période, CVS									(En %)		
	1995				1996				1997	Moyennes annuelles		
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	2 <sup>nd</sup> S.	1994	1995	1996
<b>Ensemble</b>	11,7	11,5	11,4	11,7	12,3	12,4	12,6	12,7	13,0	12,3	11,6	12,4
Moins de 25 ans	23,8	22,9	22,9	23,8	24,1	24,4	24,8			24,4	23,3	
25 à 49 ans	10,7	10,5	10,5	10,7	11,3	11,4	11,6			11,3	10,6	
50 ans et plus	8,2	8,1	8,1	8,3	9,1	9,1	9,3			8,1	8,2	

■ Prévision

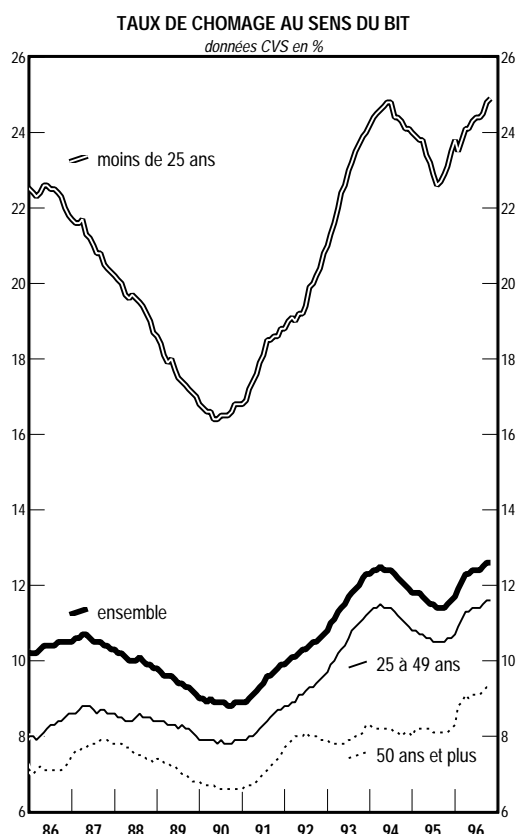
(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1996.

ploi (CIE). Ce retournement à la hausse du chômage de longue durée est essentiellement le fait des demandeurs inscrits depuis un à deux ans et tout particulièrement des jeunes hommes de moins de 25 ans, qui sont entrés en nombre à l'ANPE au cours de l'été 1995. Les effectifs des jeunes hommes, inscrits à l'Agence depuis plus d'un an, ont ainsi progressé de 2% de septembre 1995 jusqu'à septembre 1996, alors que l'on notait encore une stabilité pour l'ensemble des demandeurs de plus d'un an. Ceux des jeunes hommes inscrits depuis 1 à 2 ans augmentaient de 5,5% sur la même période (contre 0,4% pour l'ensemble). Là aussi apparaissent les difficultés particulières des jeunes hommes face au chômage.

### Les effets de l'ARPE ont freiné la progression de la population active

En 1996, l'évolution des politiques de l'emploi est marquée par la montée en charge du dispositif ARPE – Allocation de Remplacement Pour l'Emploi<sup>(1)</sup> –. Depuis son entrée en vigueur, trois générations (1936, 1937 et 1938) pouvaient demander à bénéficier de cette nouvelle mesure, soit environ 50 000 personnes sur l'année 1996. En revanche, le nombre des bénéficiaires des dispositifs traditionnels de conversion (Allocation spécifique de préretraite et convention de conversion) semblerait avoir stagné sur l'ensemble de l'année, la baisse des préretraites compensant tout ou partie de la hausse des conventions. Par ailleurs, les effectifs en formation continueraient de diminuer, quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'au cours des deux années précédentes. Les entrées en "stage adultes", notamment en Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE), continueraient effectivement à décroître ; à l'inverse, le nombre des jeunes stagiaires dans le cadre d'un Crédit Formation Individualisé (CFI) devrait être en légère hausse. Au total, l'impact de l'ARPE sur les ressources en main-d'oeuvre serait atténué par la réduction des effectifs de stagiaires. Globalement, les effets de la politique de l'emploi devraient avoir freiné l'augmentation de la population active sur l'ensemble de l'année.

(1) Ce dispositif, entré en vigueur en octobre 1995, permet à des salariés d'entreprises privées âgés de plus de 57 ans et demi de cesser leur activité par anticipation sous réserve de l'accord de leur employeur, s'ils ont cotisé à la retraite plus de 40 ans et à condition que leur départ soit compensé par des embauches de jeunes. L'ARPE est attribuée jusqu'au soixantième anniversaire de son bénéficiaire.



### Poursuite de la montée du chômage au début de 1997

Au début de 1997, l'emploi devrait encore subir les effets décalés du ralentissement économique de 1996 et ne devrait se stabiliser qu'au printemps. Les différents dispositifs de la politique de l'emploi pourraient, au total, ne pas avoir d'impact sensible sur l'évolution de la population active au premier semestre de 1997. En effet, sous l'hypothèse d'une reconduction de l'ARPE dans ses dispositions actuelles, le nombre des nouveaux bénéficiaires serait sensiblement plus faible : la mesure ne s'ouvrirait en effet qu'à une seule génération, celle née en 1939. Par ailleurs, les objectifs budgétaires fixés devraient entraîner une baisse du nombre de stages de formation. Enfin, les dispositifs de conversion ne devraient pas sensiblement évoluer.

La réduction des effectifs du contingent pourrait aussi avoir des effets sur l'évolution du chômage. Dans un contexte de stabilisation de l'emploi, le chômage au sens du BIT continuerait de croître au premier semestre de 1997 ; le taux de chômage approcherait le seuil des 13% de la population active.■

Depuis le mois d'octobre, l'Insee utilise une nouvelle méthode d'estimation mensuelle du chômage au sens du BIT (voir le dossier page 18)

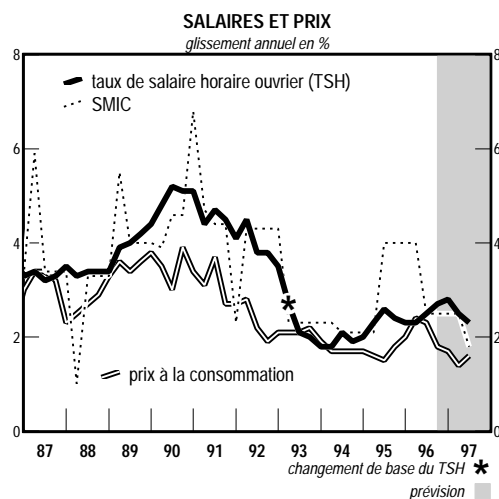
# Salaires

## Les augmentations de salaire ont été soutenues au premier semestre de 1996

Au premier semestre de 1996, le salaire mensuel brut de base de l'ensemble des salariés a progressé de 1,5%. Selon l'enquête Acemo du ministère du Travail, les augmentations salariales ont surtout bénéficié aux ouvriers et aux employés. Le taux de salaire horaire (TSH) des ouvriers a ainsi augmenté de 1,9% (+0,8% puis +1% lors des deux premiers trimestres).

Cette progression sensible des salaires au premier semestre peut être expliquée par plusieurs facteurs. Un effet de rattrapage, après la relative faiblesse des augmentations de salaires accordées au second semestre de 1995, mais surtout l'accélération des prix à la consommation début 1996 (les glissements annuels des prix sont passés de +2,0% en janvier à +2,4% en avril-mai) et la revalorisation précoce du SMIC qui en a résulté, ont été propices à des négociations salariales favorables aux salariés. Peut-être aussi l'accroissement des prélèvements fiscaux ou sociaux au début de l'année a-t-il joué en ce sens.

En application du système d'échelle mobile, le SMIC a été revalorisé de 2% le 1er mai 1996. Il a été de nouveau augmenté au 1er juillet de 0,5%. En 1996, l'augmentation du SMIC a excédé ainsi légèrement (de 0,2 point) la revalorisation imposée par la loi, aux termes de laquelle l'évolution du SMIC dépend de l'évolution des



prix hors tabac et est indexée sur la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du TSH. Le taux horaire du SMIC s'élève finalement à 37,91 F depuis juillet 1996 : son glissement annuel, de juillet 1995 à juillet 1996, s'établit à +2,5% (après +4% un an plus tôt). En moyenne annuelle, avec +3,6% en 1996, l'augmentation du SMIC brut serait, comme en 1995 (+3,1%),

## INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT<sup>(1)</sup>

(Évolution en %)

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
Indice brut	1,3	1,5	0,0	0,0	...	1,7	2,7	0,0	1,5	2,7	1,4
Indice brut en francs constants	0,5	0,2	-1,1	-0,6	...	0,1	0,7	-1,6	-0,2	1,0	-0,7
Taux de salaire horaire ouvrier	1,7	0,6	1,9	0,9	1,4	2,0	2,3	2,8	1,9	2,4	2,5
Taux de salaire horaire ouvrier en francs constants	1,0	-0,6	0,8	0,3	0,4	0,4	0,3	1,1	0,2	0,7	0,4
SMIC	4,0	0,0	2,5	0,0	1,8	2,1	4,0	2,5	2,2	3,1	3,6
SMIC en francs constants	3,2	-1,3	1,3	-0,6	0,8	0,4	2,0	0,8	0,5	1,3	1,5
Indice des prix à la consommation	0,7	1,3	1,1	0,6	1,0	1,7	2,0	1,7	1,7	1,7	2,1

■ Prévision

(1) Les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier.



## DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
Taux de salaire horaire <sup>(1)</sup>	1,0	0,8	1,5	1,4	1,1	2,0	1,8	2,9	1,9	1,9	2,6
Effectifs	1,0	0,5	0,1	-0,1	-0,3	1,2	1,3	-0,1	-0,3	1,7	0,3
Masse salariale des ENFNA hors GEN <sup>(2)</sup>	2,0	1,3	1,6	1,3	0,8	3,5	3,1	2,7	2,1	3,7	2,9
SMPT <sup>**</sup> des ENFNA hors GEN <sup>*</sup>	1,0	0,7	1,5	1,4	1,1	2,3	1,8	2,9	2,4	1,9	2,6

■ Prév. 1996.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

(\*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(\*\*) Salaire moyen par tête.

supérieure à celle du taux de salaire horaire des ouvriers. Son pouvoir d'achat augmenterait ainsi de 1,5% en 1996, après 1,3% en 1995.

### Elles perdraient de leur dynamisme en cours d'année 1996

Les salaires seraient moins dynamiques pendant la deuxième partie de l'année 1996 : les effets d'entraînement par les prix disparaîtraient, le glissement annuel de prix s'établissant à +1,7% en décembre, et le marché du travail resterait déprimé. La perte de dynamisme des salaires courant 1996 est confirmée par les chefs d'entreprise interrogés en octobre, lors de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie : les hausses de salaires auraient été plus faibles au troisième trimestre que les deux trimestres précédents et elles le seraient encore plus au quatrième.

La croissance du taux de salaire horaire des ouvriers ralentirait entre le premier semestre (+1,9% en glissement) et le second (+0,9%). Le taux de salaire horaire des ouvriers progresserait finalement de 2,5% en moyenne annuelle en 1996, après 2,4% en 1995. Compte tenu d'une augmentation moyenne des prix à la consommation plus soutenue en 1996 (+2,1%) qu'en 1995 (+1,7%), sa progression en termes réels ralentirait, en moyenne annuelle, à +0,4% en 1996. En glissement, le pouvoir d'achat du TSH accélérerait entre 1995 (+0,3%) et 1996 (+1,1%), en partie en raison du ralentissement du glissement des prix à la fin 1996.

Dans la Fonction publique, conformément aux décisions gouvernementales, aucune augmentation générale n'a été accordée en 1996. La mise en oeuvre de la dernière tranche d'application du protocole d'accord conclu le 9 février 1990 sur la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations (accord Durafour) n'a concerné, et de façon limitée, que certaines catégories. En moyenne annuelle, avec l'effet en année pleine des augmentations accordées en novembre 1995, l'indice des traitements progresse de 1,4%. Compte tenu de l'impact des effets de structure (effet du GVT positif et des entrées-sorties), le salaire moyen par tête augmenterait d'environ 2,5%, après 3,6% en 1995.

### Le SMPT suivrait le même profil d'évolution que le TSH

L'accroissement du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur des entreprises non financières hors GEN a été sensible au premier semestre de 1996 en raison des fortes évolutions du taux de salaire horaire. Il serait plus modéré au second. En 1996, la progression du SMPT dans ce secteur serait en moyenne annuelle de 2,6% (après 1,9% en 1995), le SMPT progressant globalement de 2,5% (après +2,4% en 1995).

### Les hausses de salaires seraient modérées au premier semestre de 1997

Les augmentations de salaires ne bénéficieraient plus au premier semestre de 1997 des facteurs qui avaient joué un rôle dans le dynamisme salarial du premier semestre de 1996. En particulier, le glissement annuel des prix à la consommation ne subirait plus l'effet de la hausse du taux normal de TVA d'août 1995 : il serait de +1,6% à la fin juin 1997. Le SMIC ne serait pas revalorisé avant le 1<sup>er</sup> juillet 1997, les glissements des prix à la consommation hors tabac restant modérés (+1,5% en juin). En outre, malgré le redémarrage de l'activité, le taux de chômage se maintiendrait à un niveau élevé. Au total, le TSH réaccélérerait légèrement par rapport au second semestre de 1996 - les hausses salariales sont habituellement plus fortes en début d'année - mais resterait moins dynamique qu'au premier semestre de 1996 : sa croissance s'établirait à 1,4% au premier semestre de 1997.

Dans l'hypothèse d'une application stricte de la loi, c'est-à-dire sans "coup de pouce", la hausse du SMIC en juillet 1997 serait d'environ 1,8%.

Au premier semestre de 1997, la croissance de la masse salariale des ENFNA hors GEN, freinée par le faible dynamisme de l'emploi, s'établirait à 0,8%.

Le gel des traitements des fonctionnaires appliqué en 1996 ne serait pas reconduit en 1997. Le gouvernement prévoit d'engager une concertation portant sur les années 1997-1998. ■

# Revenus des ménages

## Pouvoir d'achat : stagnation en 1996...

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages a stagné en 1996 après avoir crû de 2,7% en moyenne annuelle en 1995. Le ralentissement des revenus d'activité, le freinage des revenus financiers et l'augmentation des prélèvements obligatoires expliquent cette stagnation qu'une croissance modérée des prestations sociales n'a pas suffi à infléchir.

En 1996, en raison du ralentissement économique, l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles a faiblement progressé. La stagnation des effectifs salariés en début d'année, puis leur recul, ont ralenti la masse salariale, en dépit du dynamisme du taux de salaire. Les revenus financiers ont été freinés par la baisse des taux d'intérêt. Par ailleurs, la mise en place du plan de redressement des comptes de la Sécurité Sociale, notamment la création de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) et la hausse des cotisations des non-salariés, ont pesé sur l'évolution du revenu disponible brut des ménages. Malgré le ralentissement des prestations d'assurance-maladie, les prestations sociales augmenteraient au

même rythme qu'en 1995 en raison de la montée en régime de certaines prestations familiales, de la hausse des prestations chômage et de la revalorisation des pensions de retraite.

## ... suivie d'une hausse au premier semestre de 1997

Au premier semestre de 1997, la croissance du revenu des ménages serait freinée par le ralentissement des prestations sociales, résultant de la poursuite de la réforme de la Sécurité Sociale, et par une masse salariale affectée par la faiblesse de l'emploi. En revanche, elle bénéficierait de l'allègement de l'impôt sur le revenu et de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels. Au total, l'évolution des prélèvements obligatoires contribuerait à l'accélération du RDB. Favorisé, de surcroît, par le ralentissement sensible des prix à la consommation, le pouvoir d'achat du Revenu Disponible Brut croîtrait en glissement annuel de 1,2% à la mi-1997.

## DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
Entreprises non financières (66 %)	1,9	1,3	1,5	1,2	0,8	3,3	3,0	2,5	2,0	3,5	2,8
dont : ENFNA <sup>(1)</sup> hors GEN <sup>(2)</sup> (59,5 %)	2,0	1,3	1,6	1,3	0,8	3,5	3,1	2,7	2,1	3,7	2,9
GEN <sup>(2)</sup> (5,5 %)	0,8	1,0	0,8	-0,2	0,4	1,4	1,9	0,2	1,2	1,5	1,2
Agriculture (1 %)	1,6	1,4	1,0	1,2	0,9	-0,8	2,9	2,4	0,6	2,3	2,3
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	0,5	0,2	-0,3	0,6	1,0	0,6	0,5	0,6	0,7	1,1	0,1
Administrations publiques (27,5 %)	2,8	1,7	1,5	0,7	2,2	3,7	4,7	1,7	3,5	4,5	2,7
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	1,8	3,0	6,0	7,3	4,8	7,8	5,7	13,9	7,0	6,0	11,6
<b>Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)</b>	<b>2,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>3,8</b>	<b>2,9</b>

■ Prévision.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

## POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
Salaires bruts (53,5 %)	1,3	0,5	0,7	0,4	0,3	1,3	1,7	1,0	0,3	2,1	1,2
Prestations sociales (36 %)	0,2	2,2	0,1	1,0	0,1	1,4	2,2	1,6	0,8	2,0	1,7
Excédent brut des ménages (26%)	1,2	0,6	0,6	0,3	0,8	2,4	1,3	0,8	1,3	2,2	1,0
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	6,6	2,1	-2,0	0,1	1,7	8,6	6,5	-1,5	5,0	10,4	-1,0
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	1,5	1,6	2,7	2,7	0,0	-1,9	5,2	4,3	1,7	2,0	4,9
dont : Cotisations des salariés (-9,5 %)	1,9	2,1	2,1	0,8	-5,8	1,1	4,7	2,0	0,8	3,3	3,6
Cotisations des non salariés (-2,5 %)	-0,3	-2,0	3,9	1,6	0,3	1,2	-1,6	3,4	-2,2	-0,2	3,6
Impôts sur le revenu + CSG (-10,5 %)	1,6	1,8	3,1	4,7	5,1	-5,3	7,3	6,5	3,4	1,3	6,4
<b>Revenu disponible brut (100 %)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,9</b>	<b>1,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>	<b>0,3</b>
Déflateur : prix de la consommation des ménages	0,9	0,7	1,0	0,7	1,0	2,0	1,7	1,7	2,1	1,6	1,8

■ Prévision.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1994.

### Accélération progressive des revenus d'activité

En 1996, la masse salariale dans le secteur des Entreprises Non Financières Hors GEN décélérerait (+2,9% après +3,7% en moyenne annuelle en 1995). Cette évolution recouvre un profil semestriel contrasté. Après avoir accéléré au premier semestre de 1996 (+1,6%) du fait de la nette progression du taux de salaire horaire, la masse salariale ralentirait au second semestre (+1,3%) : l'emploi salarié dans le secteur privé baisserait et le taux de salaire horaire perdrait de son dynamisme. Dans les administrations publiques, le gel de l'indice de traitement brut entraînerait une sensible décélération de la masse salariale (+2,7% après +4,5% en 1995). Au total, la masse salariale brute reçue par les ménages ralentirait en 1996 (+2,9%, après +3,8% en moyenne annuelle en 1995).

Au premier semestre de 1997, la masse salariale du secteur privé ralentirait (+0,8% en moyenne semestrielle). Cette évolution résulterait d'une progression modérée du taux de salaire et d'un recul de l'emploi. La masse salariale versée par les administrations publiques et les grandes entreprises pourrait être plus dynamique qu'au second semestre de 1996, en raison notamment de la fin annoncée du gel de l'indice des traitements de la fonction publique.

L'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles a été stimulé, au début de 1996, par la forte croissance de la consommation et par certains effets de rattrapage après les conflits sociaux de décembre 1995. Il a fortement ralenti au second semestre (+0,5%, après

+2,1% en moyenne annuelle en 1995). Au premier semestre de 1997, la croissance de l'EBE des entreprises individuelles accélérerait sensiblement (+0,9% en moyenne semestrielle après -0,3%).

### Progression plus modérée des prestations sociales

La croissance des prestations sociales versées aux ménages resterait soutenue en 1996 (+3,5% en moyenne annuelle après 3,6% en 1995), malgré les mesures prises pour le redressement des comptes sociaux.

Les prestations maladie, maternité, invalidité et décès ont ralenti comme les retraites complémentaires et les allocations familiales, en raison du gel de la base mensuelle d'allocations familiales et de la mise en place de nouvelles conditions de ressources dans l'attribution de certaines prestations (notamment l'Allocation Pour Jeune Enfant). En revanche, la croissance des prestations familiales aurait été soutenue par les prestations créées par la loi famille du 25 juillet 1994 : allocation parentale d'éducation, allocation de garde d'enfant à domicile et aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée. Les prestations vieillesse versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse accéléreraient en 1996, du fait des revalorisations sensibles des pensions. L'allocation de rentrée scolaire a été doublée par rapport à l'obligation légale en 1996, alors qu'elle avait été triplée les trois années précédentes. Enfin, les prestations chômage versées par

## LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
<b>Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)</b>	<b>1,1</b>	<b>3,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,9</b>	<b>3,3</b>	<b>2,9</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	1,8	2,4	1,8	1,6	1,4	2,8	3,9	3,7	2,0	3,6	3,8
dont : Régime général (41 %)	2,4	2,9	1,5	2,1	1,5	3,9	4,8	4,4	2,6	4,8	4,1
Versées directement par les employeurs (13 %)	0,8	4,4	0,3	0,9	1,3	3,6	5,3	2,3	2,9	3,7	2,9
Autres prestations versées par les administrations (11%)	-2,7	5,1	-2,2	3,3	-1,5	7,7	2,8	1,9	9,1	3,8	1,9
<b>Total des prélèvements sociaux</b>	<b>2,8</b>	<b>1,0</b>	<b>2,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,7</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>3,6</b>
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	2,7	1,0	2,5	1,2	-0,7	2,8	3,6	3,7	2,3	4,3	3,6
dont : Cotisations des employeurs <sup>(1)</sup> (59%)	3,0	0,3	1,7	0,9	1,4	2,5	2,5	3,5	2,3	4,2	2,3
Cotisations des salariés (33 %)	2,7	2,9	3,2	1,5	-4,9	3,1	6,4	3,8	3,0	5,0	5,4
Cotisations des non salariés (8 %)	0,5	-1,3	5,0	2,3	1,3	3,3	0,1	5,1	-0,1	1,4	5,5

Prévision

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1994.

l'UNEDIC augmenteraient de 2,0% en 1996 après une baisse de 8,9% en 1995, en raison de la dégradation du marché du travail.

Au premier semestre de 1997, les prestations sociales reçues par les ménages progresseraient moins vite (+1,1%, après +1,7% au second semestre de 1997), les mesures prises dans le cadre de la réforme de la Sécurité Sociale amplifiant leurs effets. La croissance des prestations maladie se stabiliserait. Les prestations vieillesse ralentiraient, du fait d'une revalorisation plus faible qu'en 1996. Les prestations de retraites complémentaires seraient peu dynamiques. En revanche, les prestations familiales accéléreraient du fait de la revalorisation prévue de 1,42% de la base mensuelle d'allocation familiale.

### Redressement des revenus de la propriété et de l'entreprise

Les revenus de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages stagneraient en 1996 après avoir crû de 7,3% en 1995. Cette évolution s'explique d'une part, par l'effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme et d'autre part, par la poursuite de la diminution des dividendes et autres revenus des sociétés.

Au premier semestre de 1997, la hausse des dividendes et autres revenus des sociétés et l'accélération des intérêts des contrats d'assurance-vie contribueraient à l'augmentation des revenus de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages (+1,5% au premier semestre). Les charges d'intérêts poursuivraient leur baisse.

### Allègement des prélèvements obligatoires

En 1996, les cotisations sociales versées par les ménages croîtraient à un rythme un peu moins élevé que l'année précédente (+3,5%, après +4,1% en moyenne annuelle en 1995), du fait du ralentissement de la masse salariale et malgré la hausse des taux de cotisations des non salariés : augmentation de 1,2 point de la cotisation d'assurance maladie sur les pensions de vieillesse des ménages imposables, passage de 1,4% à 2,6% du taux de cotisation d'assurance maladie sur les allocations de chômage supérieures au SMIC.

Les impôts sur le revenu et le patrimoine augmenteraient fortement en 1996 (+8,3% après +2,9% en moyenne annuelle en 1995), du fait de l'instauration de la CRDS<sup>(1)</sup> à compter du 1er février 1996.

En 1997, la CSG serait relevée d'un point (le plus souvent déductible) et son assiette serait élargie. En contrepartie, le taux de la cotisation maladie pour les salariés baisserait de 6,8% à 5,5%. Certains relèvements de taux devraient intervenir le 1er janvier : hausse de 0,2 point du taux de cotisation maladie des retraités, hausse également du taux de cotisation pour les retraites complémentaires. En revanche, l'allègement de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP) contribuerait à l'accélération du revenu après impôt des ménages. Ceux-ci en bénéficieraient, dès le premier acompte ou les premières mensualités.■

(1) Compté en impôt sur le revenu en Comptabilité Nationale.

# Consommation et épargne

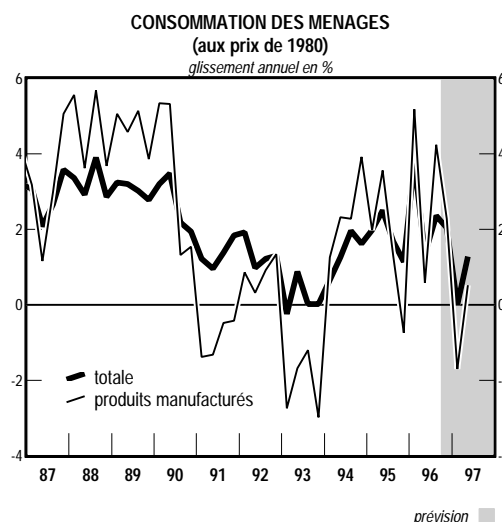
La consommation des ménages a progressé de façon sensible en 1996. Après le fort rebond des achats au premier trimestre, la consommation privée s'est maintenue au cours de l'année à ce niveau élevé en dépit de déterminants mal orientés : quasi-stagnation de l'emploi salarié et du pouvoir d'achat, aggravation du chômage et confiance à un bas niveau. La baisse du taux d'épargne s'est accompagnée de forts mouvements de réallocation des placements financiers des ménages.

Au premier semestre de 1997, l'amélioration progressive du revenu devrait soutenir une hausse modérée de la consommation tandis que l'augmentation des prix resterait modérée, proche du rythme atteint à la fin de l'année 1996.

## Un rebond de la consommation au premier trimestre de 1996...

Au premier trimestre de 1996, la consommation des ménages a progressé de 2,5%. Cette hausse, particulièrement marquée dans le secteur des biens manufacturés où elle a atteint +4,7%, a concerné tous les postes de la consommation.

Ayant subi les effets induits par les grèves de novembre-décembre 1995, les immatriculations de véhicules neufs étaient restées stables au quatrième trimestre, malgré la mise en place de la prime "qualité" au 1er octobre 1995. Mais elles ont été particulièrement dynamiques au premier trimestre 1996 en progressant de 18,3%. Les ventes d'autres biens durables (Radio-TV-



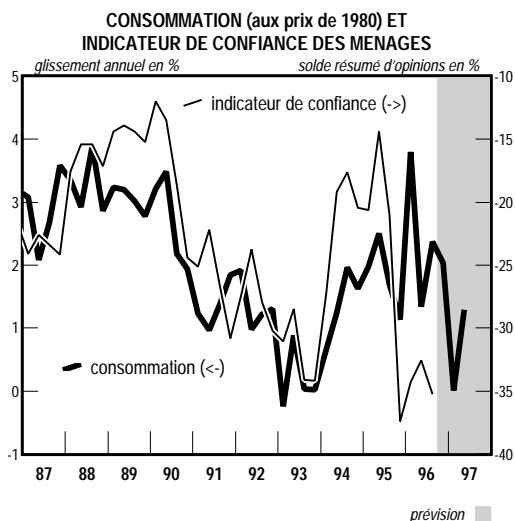
Hifi, ameublement et électroménager) ont aussi progressé vivement au premier trimestre de cette année. La reprise des ventes de logements neufs observée depuis la mi-1995 et, plus récemment, celle des ventes de logements anciens ont vraisemblablement contribué à ce dynamisme avec la baisse du coût des crédits et la mise en place, en début d'année, d'un dispositif d'incitations fiscales. Le premier trimestre de 1996 est aussi marqué par une augmentation de la consommation en produits alimentaires (+1,5%), ainsi que des dépenses en services (+1,8%), notamment en transport et hôtellerie-restauration.

## CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
<b>Consommation totale</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>2,4</b>
- Alimentation (19,8 %)	0,9	0,4	1,1	-0,2	0,7	-0,2	1,5	1,2	0,6	1,6	1,2
- Énergie (9,0 %)	1,0	1,1	0,8	1,1	0,5	-7,7	4,9	1,4	-2,2	1,6	1,9
- Services (41,1 %)	0,8	1,3	1,6	0,5	1,0	3,0	1,6	2,4	1,8	2,2	2,5
- Produits manufacturés (30,1 %)	0,5	-0,2	3,1	0,2	-0,8	3,9	-0,7	2,3	2,4	1,5	3,1
dont : Durables (8,6%)	-0,1	-2,8	7,3	0,8	-3,6	8,7	-3,7	2,4	7,1	0,6	6,2
Textile-cuir (6,5%)	-1,3	-1,8	1,3	-1,7	-0,6	-1,8	-4,6	2,1	-2,6	-2,4	-0,5
Autres (15,0%)	1,7	1,9	1,4	0,5	0,9	3,6	2,6	2,3	1,9	3,7	2,6

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1993. ■ Prévision



Après cette hausse sensible, la consommation des ménages n'a subi qu'un léger ajustement à la baisse au deuxième trimestre (-0,9 %). Sur l'ensemble du semestre, la progression de la consommation privée s'est établie à 1,9% en moyenne.

### ... qui s'accompagne d'une forte baisse du taux d'épargne

Certes, la forte progression des achats au début de 1996 doit être atténuée par la prise en compte d'un phénomène de remise à niveau, voire de rattrapage pour un certain nombre de produits, à la suite des grèves de novembre-décembre 1995. Ce phénomène est particulièrement évident pour l'automobile et les transports. Cependant, l'hypothèse d'un simple report d'achats ne peut suffire à expliquer l'ampleur du rebond observé. Ce dernier apparaît, par ailleurs, en contradiction avec les déterminants économétriques classiques du comportement de consommation des ménages, dans l'ensemble mal orientés au début de 1996. Le revenu réel des ménages décélérerait fortement et le ralentissement de l'activité depuis la mi-1995 pouvait conduire les ménages à craindre une évolution défavorable du marché du travail. Cependant, la baisse du taux d'épargne, qui est passé de 14,4% au second semestre de 1995 à 12,7% au début de 1996, témoigne d'un arbitrage

consommation-épargne plus favorable à la consommation qui s'est traduit par une baisse importante de l'épargne financière des ménages.

La baisse des taux emprunteurs a naturellement stimulé le recours aux crédits bancaires, notamment de trésorerie. La diminution du rendement de l'épargne a aussi induit une modification des comportements. Réagissant à la baisse des taux de court terme et des taux administrés, les ménages ont opéré d'importants mouvements de réallocations financières. Les placements à long terme, devenus plus rémunérateurs, comme les contrats d'assurance-vie ou les plans d'épargne-logement, ont vu leurs encours progresser fortement au détriment des OPCVM monétaires et des comptes à terme. Au cours du premier semestre de 1997, les mouvements de réallocations des agents non financiers résidents ne se sont pas complètement compensés et se soldent par une baisse des flux de placements du premier semestre de 1996 par rapport au semestre passé, beaucoup plus accusée que l'année dernière<sup>(1)</sup> (environ 100 Mds supplémentaires). Un calcul utilisant des clés de répartition fixes (issues du TOF 1995) affecterait la majeure partie de cet écart aux ménages.

De même, la loi sur le financement de la Sécurité Sociale et l'annonce des décisions quant au niveau des prélèvements futurs ont vraisemblablement dissipé quelques incertitudes. Enfin, les ménages ont également profité des différentes mesures gouvernementales de soutien à la consommation : réduction d'impôts liée aux intérêts sur les crédits à la consommation, incitations fiscales à l'équipement du logement, prime "qualité".

### Une consommation globalement stable au second semestre de 1996...

Au second semestre de 1996, la consommation des ménages se serait stabilisée au niveau élevé atteint en début d'année. Son profil trimestriel aura été toutefois perturbé par l'évolution heurtée des achats d'automobiles : après une forte hausse au troisième trimestre (+1,0%), la consommation subirait une correction à la baisse au quatrième.

(1) Cette baisse est en partie saisonnière.

## TAUX D'ÉPARGNE

	Niveaux semestriels					Niveaux annuels		
	1995		1996		1997	1994	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.			
Taux d'épargne	14,1	14,5	12,6	12,4	12,6	13,6	14,3	12,5
Taux d'épargne financière	7,6	7,8	5,9	5,8	6,3	7,0	7,7	5,8

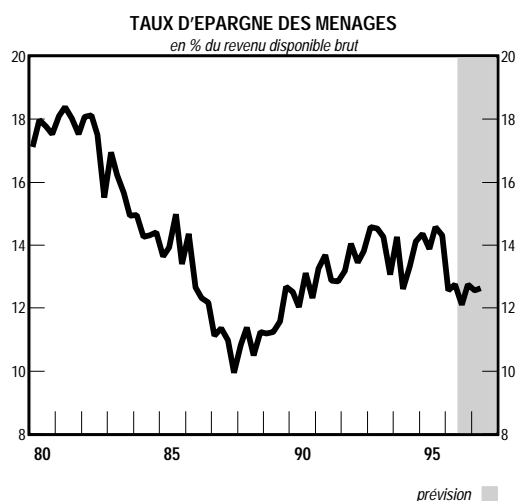
■ Prévision

Les mois d'août et septembre précédant la fin de la prime "qualité" ont été marqués par une forte progression des immatriculations de véhicules neufs (respectivement 20,1% et 19,2%) ; le début du mois d'octobre a bénéficié, par ailleurs, de l'enregistrement d'achats conclus fin septembre. La période estivale, précédant la disparition de mesures d'incitation fiscale à l'achat de biens d'équipement du foyer, a été également favorable au secteur électronique et de l'ameublement. En raison d'un été particulièrement frais, les dépenses énergétiques ont augmenté de 1,5%. Dans le secteur des services, la branche des télécommunications, en partie sous l'effet du développement de la téléphonie mobile, profite d'une demande en augmentation. Des séjours des Français à l'étranger plus nombreux ainsi que des baisses de prix importantes ont induit de hauts niveaux de fréquentations dans les transports aériens. Au quatrième trimestre, la disparition de la prime "qualité" devrait entraîner une baisse du nombre d'immatriculations, les autres postes de la consommation restant quant à eux stables.

Au total, les ménages devraient accroître leur consommation de 2,4% en 1996. Le taux d'épargne s'établirait en moyenne sur l'année à 12,5%, ce qui correspond à une baisse sensible après les quatre dernières années où il est resté proche de 14%.

### ... et en hausse modérée sur le premier semestre de 1997

Au premier semestre de 1997, le pouvoir d'achat des ménages accélérerait pour trois raisons. Premièrement, les revenus de l'activité, notamment l'EBE des entrepreneurs individuels, bénéficieraient de l'amélioration conjoncturelle. Deuxièmement, les nouvelles mesures fiscales - baisse du barème de l'impôt sur le revenu et des cotisations maladies, augmentation d'un point de la CSG et élargissement de son assiette - auraient, toutes choses égales par ailleurs, un impact positif sur l'évolution du revenu des ménages. Troisièmement, en glissement annuel, la hausse des prix à la consommation ralentirait.



Certes, le taux de chômage progresserait encore au cours du premier semestre et les incertitudes entourant l'évolution du marché du travail pourraient favoriser un comportement d'épargne plus prudent. Toutefois, le versement par anticipation dès 1997 de 15 Mds de primes d'État exonérées d'impôt sur le revenu aux titulaires non imposables de Plans d'Épargne Populaire ouverts en 1990 pourrait soutenir la consommation. De plus, la suppression des réductions d'impôts associées aux contrats d'assurance-vie, souscrits après le 5 septembre 1996, pourrait, elle aussi, favoriser un arbitrage en faveur de la consommation. Dans ces conditions, le taux d'épargne se maintiendrait au niveau de l'année passée, et la croissance de la consommation privée suivrait celle du revenu réel des ménages.

Les dépenses de santé seraient particulièrement ralenties par les mesures de redressement des comptes sociaux. En revanche, les achats de biens d'équipement du foyer resteraient soutenus. ■